

39 - Modification de tarifs du Muséum Pass Musées - Musées du Centre

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Conformément à la délibération du 19 janvier 2012, les musées du centre sont adhérents à l'association du Passeport des Musées du Rhin Supérieur dont le siège est à Bâle en Suisse. L'adhésion à l'association permet aux musées du centre de vendre le Pass Musées dont les tarifs sont fixés annuellement par l'Association à la date du 1^{er} janvier. Le Pass musées permet à son acquéreur de visiter gratuitement plus de 500 musées situés en France, Allemagne et Suisse pendant un an.

En janvier 2015, la Banque nationale Suisse a décidé d'abandonner son taux plancher envers l'Euro, ce qui a fortement impacté le taux de change entre l'euro (€) et le franc Suisse (CHF). Cette décision oblige l'association du Passeport des musées du Rhin supérieur à augmenter ses tarifs de vente à compter du 1^{er} juillet 2015 :

PASS MUSEES		
	01/01/2015	01/07/2015
Plein tarif pour 1 adulte et 5 enfants	82 €	98 €
Tarif réduit pour 1 adulte et 5 enfants	75 €	92 €
Plein tarif pour 2 adultes et 5 enfants	149 €	183 €
Tarif réduit pour 2 adultes et 5 enfants	142 €	177 €

L'augmentation des tarifs peut paraître importante, mais ceux-ci restent très avantageux au regard du prix moyen d'entrée d'un musée (ex. à Bâle : Musée Tinguely : 17 € - tarif réduit : 11,50 € ; Kunsthalle : 11,50 € - tarif réduit : 7,60 €).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces nouveaux tarifs.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.